

**Mairie de MAILHOLAS**

**31310 MAILHOLAS**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**SEANCE DU 4 NOVEMBRE 2016**

**Objet :** Tarifs cimetière

L'an deux mille seize et le quatre novembre à vingt heures et trente minutes, le Conseil Municipal convoqué le 26 octobre 2016, s'est réuni à la Mairie de Mailholas, sous la Présidence de Monsieur CARRERE Gérard.

**PRESENTS :** Mesdames MASSE Magali, GOUZE Ghislaine, PONS Sophie et Messieurs ANZALONE Michel, DERROJA François, CAZAUX Jean-Michel, CARRERE Gérard.

Suite à l'élaboration du règlement intérieur du cimetière et l'aménagement d'un columbarium et d'un dépositoire, le Maire indique qu'il est nécessaire de fixer les tarifs.

Il propose que les concessions soient attribuées pour une durée de 50 ans et propose également :

- Pour le dépositoire : une durée de 6 mois à titre gratuit.
- Pour le columbarium : Le prix de la concession pour une case sera de 100 €.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

- d'approuver les propositions ci-dessus,
- d'inscrire ces tarifs dans le règlement intérieur en précisant qu'ils sont révisables.

Ainsi fait et délibéré à MAILHOLAS, les jours, mois et an que dessus.



LE MAIRE  
G. CARRERE



La présente délibération certifiée  
Exécutoire a été publiée et transmise  
au représentant de l'Etat le 18 novembre 2016.